

Les jardins d'Olympe 1 et 2

Rue Colette Besson
ROQUETTES



32 maisons
à la vente



Livraison prévisionnelle
Tranche 1 : **2^{ème} sem. 2026**
Tranche 2 : **1^{er} sem. 2027**



Maisons T3 et T4
en Location-Accession
& en Bail Réel Solidaire

zelidom
Groupe Promologis



Lotissement de 98 logements au total

44 maisons dont 32 à la vente

54 appartements en location
répartis dans 3 bâtiments

19 terrains à bâtir

Les jardins d'Olympe 1



Les jardins d'Olympe 2

ATOUTS DE LA RÉSIDENCE

- ✓ Logements aux normes **RE 2020**
- ✓ Résidence labellisée **NF Habitat** (Les jardins d'Olympe 1)
- ✓ **Espace vert partagé** dans le lotissement (boulodrome, sente piétonnière...)

Maisons gérées en copropriété et ASL pour les espaces communs de la résidence.

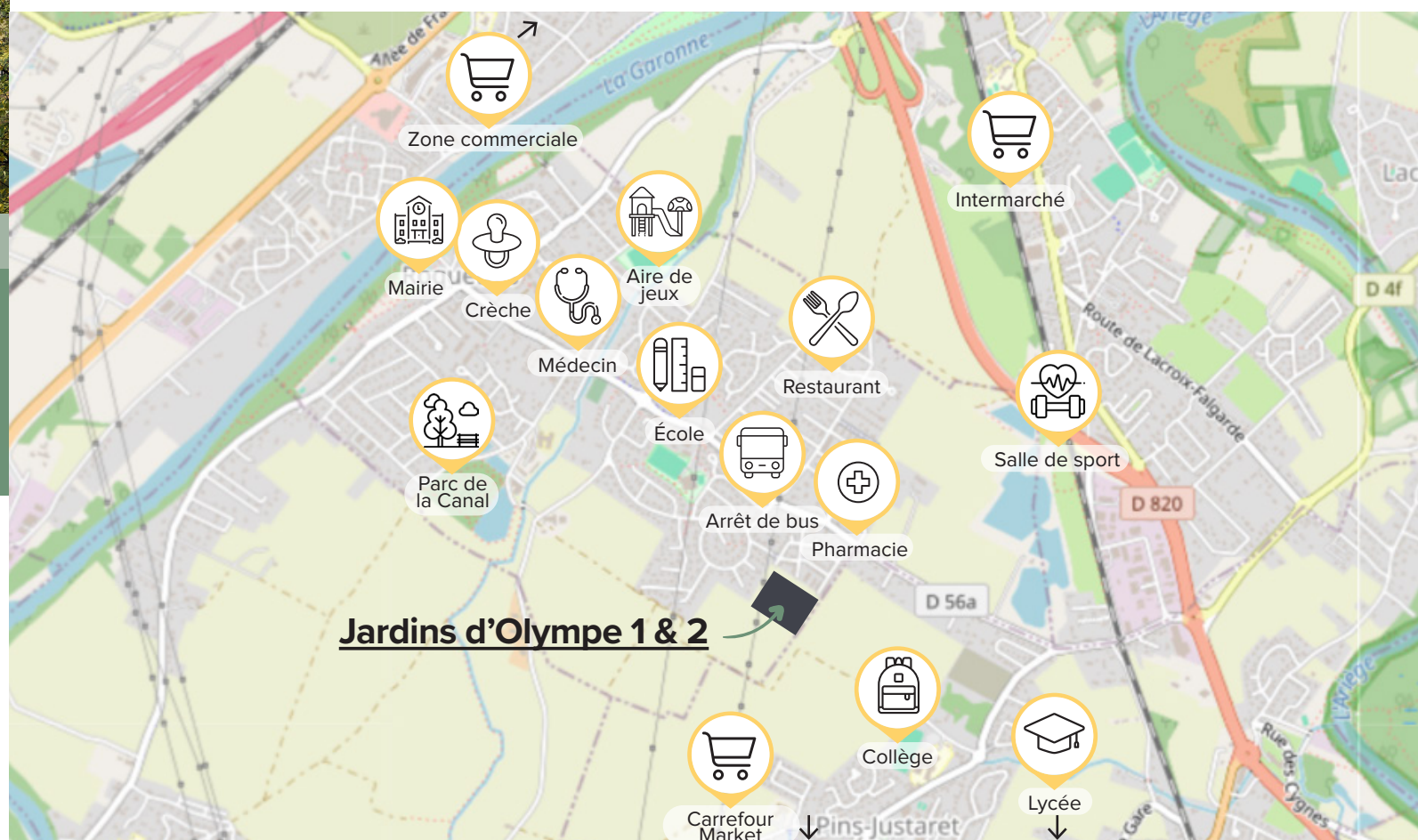
PRESTATIONS DES LOGEMENTS

- ✓ **Garage attenant et place de parking extérieure**
- ✓ **Chauffage et eau chaude par pompe à chaleur air-air**
- ✓ **Jardin privatif avec terrasse**
- ✓ **Volets roulants électriques** dans toutes les pièces principales
- ✓ **Parquet stratifié au choix** dans les chambres

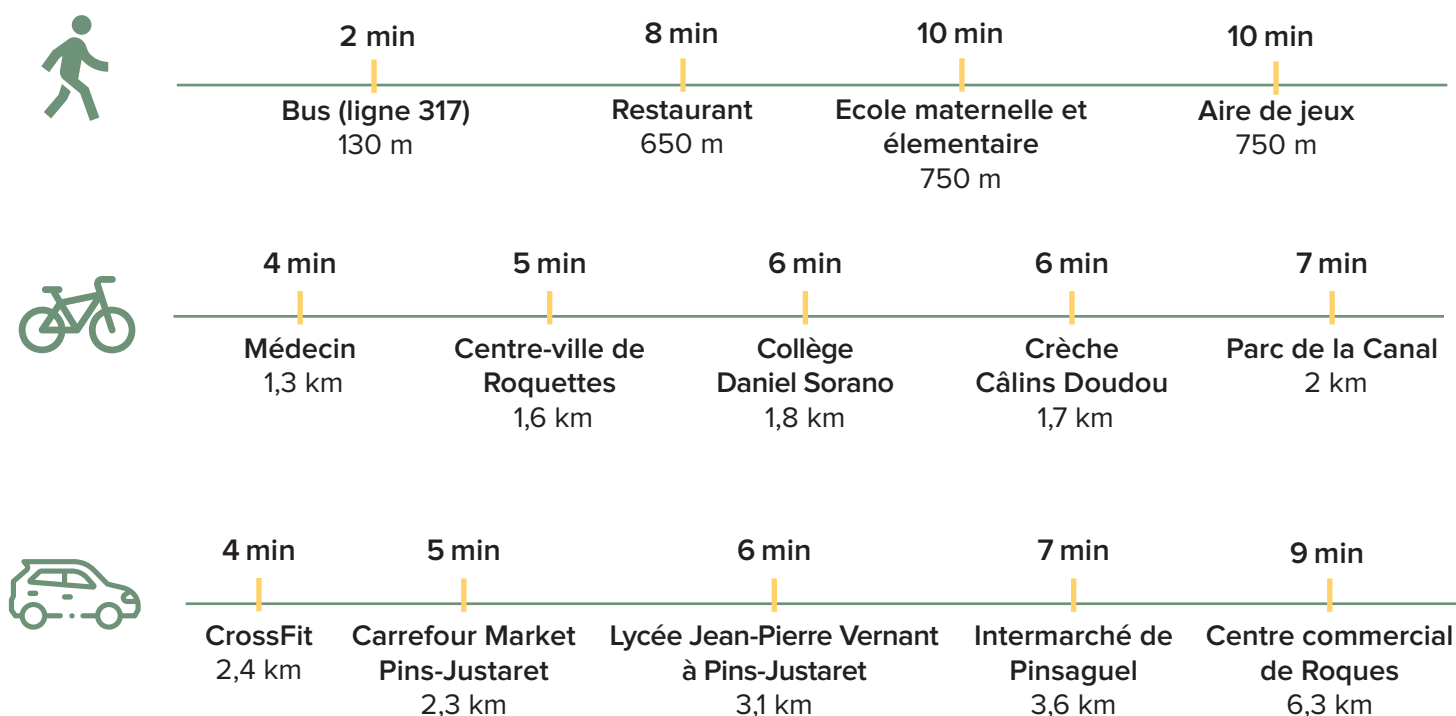


Vivre à Roquettes

Située à seulement 20 minutes de Toulouse, Roquettes offre un cadre de vie paisible et verdoyant, idéal pour les familles. Son ambiance chaleureuse et ses espaces naturels séduisent ceux en quête de tranquillité sans s'éloigner de l'effervescence urbaine. Roquettes est une ville qui combine convivialité et praticité au quotidien.



Jardins d'Olympe 1 & 2



Avec Zelidom, l'achat d'un logement devient enfin *accessible*

Que ce soit en **Bail Réel Solidaire** (BRS) ou en **Location-Accession** (PSLA), Zelidom vous accompagne dans votre projet d'achat et vous aide à trouver le dispositif qui vous correspond.

Le Bail Réel Solidaire



Avec le BRS, vous devenez **propriétaire de votre logement** et payez une **redevance mensuelle modérée pour le terrain** à l'OFS (*Organisme Foncier Solidaire*), ce qui permet de **réduire le prix d'achat de 20 à 40%**.

La Location-Accession



Avec le PSLA, vous pouvez « **tester** » le **logement** (*phase locative de 6 mois à 3 ans*) avant de l'acheter définitivement. Et vous profitez de l'**exonération de la taxe foncière** pendant 15 ans.

Dans les 2 cas, vous bénéficiez d'un logement **neuf bien situé**, éligible au *Prêt à Taux Zéro (PTZ)* et des *frais de notaire réduits*.

Zelidom, votre partenaire idéal pour devenir propriétaire !



Bénéficiez d'un accompagnement 360°



Optimisez votre financement



Accédez à des biens neufs de qualité



« Grâce à Zelidom, je suis devenue propriétaire d'un T3 en BRS pour **746€ par mois** à Toulouse ! »

Marie,
assistante de direction
dans une PME



zelidom
Groupe Promologis



09 70 80 85 85 (coût d'un appel local)



devenirproprietaire@zelidom.fr



zelidom.fr